



Ecole Jean II de Turmenyes

Avenue de Paris

95 590 NOINTEL

01.30.34.06.91

0950155c@ac-versailles.fr



Compte-rendu du conseil d'école Vendredi 10 novembre 2017 à 18h30

- Présents : Mme Martine Legrand - Maire de Nointel
M. Lionel Lafontaine - Directeur école/Enseignant CM1CM2(75%)
Mme Julie Langot - Enseignante Maternelle (50%)/CM1CM2(25%)
M. Quentin Langlet - Enseignant Maternelle (50%)
Mme Laurence Lafontaine - Enseignante CE1CE2
Mme Sophie Angeles-Gomez - Présidente APEN
M. Yannick Gilles - Trésorier APEN
M. Jérôme Régnier - Secrétaire APEN
Mme Stéphanie Durand - Elue APEN
- Excusés : Mme Sabine Clément - Enseignante GS/CP
M. Jean Pégon - Délégué départemental éducation nationale
Mme Christine Leduc - Elue Mairie

• Bilan administratif & pédagogique suite à la rentrée

1. Effectifs :

- 94 élèves en septembre
- 98 élèves à la rentrée de novembre qui se répartissent de la façon suivante :
 - 14 PS + 12 MS = 26 élèves en maternelle
 - 10 GS + 12 CP = 22 élèves en GS/CP
 - 14 CE1 + 15 CE2 = 29 élèves en CE1CE2
 - 12 CM1 + 9 CM2 = 21 CM1CM2

2. Equipe enseignante :

- Nous accueillons Monsieur Quentin Langlet, Professeur des écoles stagiaire (lundi, mardi) et Mme Julie Langot (jeudi, vendredi) qui se partagent à mi-temps la classe de maternelle.
- Le poste de Mme Bouttier ne paraît toujours pas au mouvement car elle n'a pas été titularisée sur ses nouvelles fonctions de formatrice à plein temps. Elle reste donc titulaire de son poste sur l'école.
M. Rivière IEN en juin 2017 a accepté que Mme Lafontaine titulaire du poste en maternelle, garde la classe de CE1CE2 car c'est une classe très chargée (29 élèves) avec une élève diabétique qu'il faut tester régulièrement.

3. Organisation pédagogique :

- M. Lafontaine en tant que directeur et Mme Lafontaine en tant que titulaire de la classe de maternelle déplorent que les enseignants de PS/MS n'aient pas accepté de maintenir l'horaire de sieste à 13h comme cela se pratiquait depuis de nombreuses années.
- Les parents s'inquiètent de ce changement et demandent si cela a une incidence sur l'état des enfants de PS l'après-midi.
- Les enseignants n'ont rien constaté de particulier.
- Mme le Maire intervient pour signaler que le dortoir est désormais équipé de 14 nouveaux lits : il s'agit de lits superposés adaptés à la taille des enfants de maternelle, de bonne qualité (en bois). Ces lits ne sont utilisés que depuis le retour des vacances de la Toussaint car auparavant il manquait les matelas puis les draps.
- Mme Langot assure la décharge de direction le mardi en CM1CM2.
- Les élèves de GS sont accueillis deux après-midis de 13h35 à 15h10 dans la classe de maternelle :
 - o Le lundi pour une séance de motricité
 - o Le vendredi pour une séance d'art plastique

4. Calendrier scolaire (Nouveaux rythmes scolaires) :

- Madame le Maire est satisfaite car des économies sont réalisées (notamment sur cantine du mercredi)
- L'équipe enseignante se félicite de retrouver des après-midis qui permettent de s'installer dans une activité sans avoir le stress du temps qui passe trop vite.
- L'APEN s'inquiète de l'effet collatéral sur le temps de cantine qui a été réduit de 10 minutes sur l'ensemble de la pause méridienne (voir ci-dessous)

5. Nouveaux horaires : (4 journées de 6 heures)

Pas de changement le matin : (3 heures de classe)

- L'école ouvre ses portes à 8h20 et accueille les élèves jusqu'à 8h30 (Heure officielle du début des activités de classe)
- 10h10/10h30 récréation dans la cour
- 11h20 heure de sortie des enfants de PS, MS et GS
- 11h30 heure de sortie des CP, CE1, CE2, CM1, CM2

Après-midi « symétrique » du matin : (3 heures de classe)

- 13h25 entrée en classe des PS (sieste) et MS (classe)
- 13h35 entrée des 3 autres classes.
- 15h10/15h30 récréation
- 15h30/ 16h35 classe

6. Comptes OCCE : Solde positif à un peu plus de 2000€.

- Sur l'année passée : total charges d'environ 16k€ pour un total produits d'environ 14k€
- Laurence qui gère les comptes de l'école, remercie La Mairie et l'APEN et insiste sur le rôle très important des subventions (1800€ dont une

bonne partie APEN) et de la participation des parents au budget de la coopérative (2000€) : c'est grâce à cela que les activités et les sorties proposées sont possibles.

7. Election des parents d'élèves :

- L'APEN a renouvelé son souhait d'être un partenaire actif et utile pour les enfants de l'école. L'équipe est quasi inchangée et il existe un bon noyau de parents qui aident pour les manifestations. Par ailleurs, l'association continuera d'apporter sa participation financière en fonction de la réussite des opérations tout au long de l'année.
- Au programme : les goûters autour des vacances et les plus grosses animations comme l'après-midi Halloween, le loto, le carnaval et le barbecue lors de la kermesse de l'école.
L'APEN compte pouvoir partager l'organisation du carnaval avec l'équipe enseignante cette année.

• **Personnel périscolaire : présentation de la nouvelle équipe**

- Garderie : globalement peu d'élèves depuis le début de l'année
 - Matin : De 2 à 6 en moyenne, un maximum de 8 sur septembre
 - Soir : De 4 à 11 au maximum depuis septembre
- Etude (CP au CM2) : assez stable, entre 18 et 24 élèves. Rappel : se déroule de 16h35 à 18h30.
- Pause méridienne : 11h20 / 13h35
 - *Organisation - Cantine tenue par Zouba*
 - 1^{er} service : (11h20/12h05) Aline + Vania
 - 2^{ème} service : (12h05/12h50) Patricia
 - 3^{ème} service : (12h50/13h35) Benoît (remplacé par Amandine en cas de besoin ; personne qui gère également la garderie du soir avec lui).
 - *Problèmes récurrents au 3^{ème} service de cantine*
 - Beaucoup de rotations de personnel communal intervenues depuis septembre, pour des raisons diverses, ont compliqué significativement la gestion du 3^{ème} service.
 - Les enfants se sont retrouvés très souvent avec un temps de repas écourté et ont été pressés. Des jets de nourriture, des mauvais comportements ont été signalés.
Les enfants arrivaient très excités en cours en début d'après-midi et très souvent en retard.
Les enseignants sont intervenus plusieurs fois pour tenter de recadrer les éléments les plus perturbateurs.
Il a été demandé lors du conseil à ce qu'il n'y ait plus de punitions collectives comme cela s'est produit
(M. Lafontaine s'engage à en parler au personnel de service).

Les enseignants abondent dans ce sens en confirmant l'inefficacité du procédé. Par ailleurs ils ont conseillé de répartir les petits groupes d'élèves à l'origine du chahut dans les 2 derniers services de cantine, pour casser la dynamique de groupe.

- La situation semble se stabiliser depuis la rentrée des vacances de Toussaint selon les enseignants.

• Projets pour l'année

- Marché de Noël : comme tous les ans, des ateliers vont être organisés avec les parents qui le pourront début décembre, les 7, 8, 11 et 12.
Le Marché aura lieu vendredi 15 décembre.

- Spectacle de Noël :

- L'équipe enseignante a reçu une réponse positive de l'Opéra Bastille pour que les CE et CM assistent à la comédie musicale autour des contes : « Into the woods », le jeudi 21/12 à la séance de 14h.
- Les maternelles et CP assisteront quant à eux au spectacle « Gigotte et le dragon », donné par la troupe des 3 chardons le 1^{er} décembre dans la salle des fêtes.

(La Mairie et l'APEN participeront chacune à hauteur de 200 euros.)

- Sortie Château de Versailles :

Les CE et CM vont passer le jeudi 9/11 à Versailles. Laurence et Lionel se sont rendus sur place pendant les vacances pour préparer la visite, qui s'inscrit bien dans la thématique de la comédie musicale de cette année.

- Ecole et cinéma : Toutes les classes de l'école sont inscrites
3 films pour les classes de GS/CP, CE1CE2 et CM1CM2

2 films pour les PS/MS qui iront au cinéma en bus

A chaque cycle correspond une programmation choisie par un comité départemental dans un catalogue national.

- Piscine :

Concerne toujours les 3 « grandes » classes, soit 72 élèves.

Début le 12/12, pour 11 séances (jusqu'à fin mars).

Tous les mardis matin.

- Kermesse : aura lieu le vendredi 1^{er} juin cette année, compte-tenu de la comédie musicale et de la classe découverte sur le mois de juin également.

- Comédie musicale : « La révolution française ».

Planifiée les 14 et 15/06 au Beaumont Palace. Lionel indique que la personne qui s'occupait du montage de la vidéo depuis 3 ans ne souhaite plus prendre en charge cette opération.

Une solution de remplacement doit être trouvée, a-minima une caméra sur pied. La prise de son posera en revanche quelques problèmes...

- Scrabble scolaire : La compétition concernant les CM1/CM2, doit être lancée d'ici fin novembre. Les meilleurs seront qualifiés et continueront le parcours.

- Escrime : le projet est reconduit et devrait commencer après la session « piscine », pour 7 séances, le jeudi (3 avant les vacances d'avril, 4 après)

- Carnaval : L'APEN ré-aborde le sujet en demandant si l'équipe enseignante est d'accord pour participer au projet. Le choix du thème est évoqué et après réflexion, « les contes » sont retenus.
Il restera à repartager ensemble pour déterminer la date à retenir (vraisemblablement un samedi matin) et organiser l'animation.

• **Projet d'école**

Le précédent datait de 2011, il s'agit d'une demande institutionnelle, toutes les écoles de l'académie de Versailles ont dû s'y atteler.

Il s'articule autour de 3 axes (choisis par les enseignants), pour une durée d'au moins 3 ans :

- La résolution de problèmes
- L'enseignement de l'expression orale (point fort des nouveaux programmes de 2016)
- L'anglais au quotidien

Fait l'objet d'un dossier écrit qui dresse le bilan du précédent projet, traite les 3 axes choisis et est complété par des « fiches action » qui doivent permettre de préparer une séquence pédagogique pour chacun des axes choisis et pour chacun des cycles d'enseignement.

Il a été validé par l'inspection académique et validé par les membres du conseil d'école qui doivent le signer après l'avoir consulté

• **Evaluations CP et CE2 (Evaluations nationales obligatoires)**

- CE2 : Globalement, les résultats sont bons, sauf pour 2 élèves en difficulté. La restitution individuelle prévue la semaine de la rentrée sera effectuée ultérieurement, la préparation et la sortie à Versailles ayant pris beaucoup de temps.
- CP : Les résultats sont excellents (> à 90% de réussite)

• **Accueil des parents en maternelle et communication**

- Les enseignants indiquent être plus disponibles le soir à la grille mais pas le matin (sauf besoin fort d'un parent, toujours possible)
- Un mot a été glissé dans le cahier noir ce 10/11 pour proposer aux parents de partager un atelier quotidien avec la classe, entre 08h20 et 08h45. Pour ceux qui le pourraient et le voudraient, il sera possible de choisir un créneau sur un calendrier. Un seul parent (ou un couple si les deux peuvent être présents) sera accueilli par jour.
- Côté communication sur l'activité des enfants, il est prévu que le cahier de vie soit passé 2 fois par période (entre chaque vacances scolaires).
- L'APEN a fait part de son avis sur la nouvelle organisation concernant l'accueil du matin et le fait que les parents ne puissent plus entrer dans les classes. Elle regrette la disparition du côté chaleureux qui était possible entre les parents dans le hall de chaque bâtiment, à cause de l'application des mesures de sécurité. Ces mesures (a-minima en ce qui concerne Nointel) sont

demandées par l'inspection académique et ne peuvent pas bénéficier de dérogation nous a répondu Lionel.

- **Bilan des travaux effectués, travaux à prévoir**

- Madame Legrand est remerciée pour le remplacement du tapis d'activités extérieur qui était très dégradé.
- Concernant le local de rangement du matériel de sport, Madame Legrand indique que sa construction n'a pas pu être effectuée car l'entreprise avec qui le contrat était signé a stoppé son activité. L'entreprise remplaçante n'a pu être reprise qu'à la rentrée, à cause des délais légaux à respecter et la fermeture des entreprises du bâtiment en août. Cette société a aussi en charge les travaux de mise en accessibilité des locaux.
- La priorité a été donnée à l'aménagement de la rampe pour personnes à mobilité réduite ; il est signalé par Lionel que les travaux ont entraîné beaucoup de salissures dans la classe de Sabine (GS/CP) et que certaines affaires avaient été touchées sans être remises en place. Sabine est venue le dimanche avant la rentrée pour remettre sa classe en état.
- D'autre part, plusieurs participants indiquent la présence d'une grosse flaque d'eau devant les grilles d'entrée de l'école primaire. Madame le Maire va contacter les ouvriers.
- Le local de rangement pourra peut-être être réalisé lors des vacances d'avril. Cela exaspère les enseignants de ne pas pouvoir mettre à disposition des enfants tout ce qui a été acheté depuis plusieurs années...
- Lionel demande à ce que l'escalier de secours extérieur soit nettoyé et que les étagères et les meubles en haut soient dépoussiérés car a-priori il ne l'ont pas été depuis un certain temps.
- Lionel demande également s'il serait possible de rafraîchir le hall décrêpi de l'école primaire. Madame Legrand va faire établir un devis.

- **Projet classe de découverte**

- La classe de découverte aura lieu à Gouville sur mer du 25 au 29 juin. Pour une durée de 5 jours / 4 nuits ou 4 jours / 3 nuits.
- La commune apportera la même subvention que la fois précédente : 8500€
- L'APEN peut à ce stade s'engager sur 500€ mais pourra sans doute aller jusqu'à 1000€ si les différentes opérations de l'année sont un succès, en particulier le loto qui habituellement fait recette.
- L'APEN demande si une restitution pourra être faite au retour. Lionel répond qu'en général les enfants reviennent avec un petit livret où ils ont noté leurs activités quotidiennes.

- **Questions diverses**

- Les parents d'élèves s'étonnent que Sabine ait été vue en sortie du côté du lavoir avec son groupe d'élèves pour 2 raisons :
 - La présence de son chien
 - Le fait qu'elle ait fait traverser la voie ferrée aux élèves en passant le petit portillon prévu à cet effet
- Lionel qui était au courant de cette sortie, mais pas de ces infos, en prend bonne note et promet d'en discuter avec sa collègue. Par contre aucune réponse à apporter puisque ce point n'avait pas été mis à l'ordre du jour.

Fin du conseil d'école : 22h00